



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE LISLE-SUR-TARN

SEANCE DU 3 JUIN 2025

En exercice : 17

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt cinq

Le 3 juin à 18h30,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lisle-sur-Tarn, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Lisle-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Annie LAMBERT, vice-présidente.

Date de convocation et d'affichage : 26 mai 2025

Présents :

- Membres élus : LAMBERT Annie, ALARY Isabelle, COLLIN Nathalie, GONTIER Chantal, LAMBERTO Marie-Claude, FONVIEILLE Liliane, MAYERAS Philippe, ORIOL Clarisse
- Membres nommés : AUSSILLOU Marie-Josée, CATHALA Sylvie, COURBATIEU Thérèse, PRADELLES Stéphanie, ROCHE Benoit, TRIMOULET Josette

Procurations :

- BLANCHARD Nadine donne pouvoir à ROCHE Benoit

Absentes excusées :

- LHERM Maryline,
- LOPEZ Michelle

Secrétaire : FONVIEILLE Liliane

16-2025

Ateliers numériques

Mme la Vice-Présidente rappelle à l'assemblée que le CCAS met en place des ateliers informatiques gratuits depuis 3 ans à destination des séniors + de 60 ans permettant aux

bénéficiaires d'acquérir des compétences de base de l'outil numérique par des conseillers numériques de la Fédération des Œuvres Laïques véritable besoin.

Afin de faire face à une baisse de ses subventions, la FOL 81 sollicite une participation de 500 € par an pour maintenir l'activité (soit 10 séances d'ateliers collectifs de 2 heures et 10 heures de permanence).

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Sur proposition de la Vice-Présidente,

Décide d'octroyer une participation de 500 € à la FOL 81 pour poursuivre son activité d'ateliers numériques. Cette somme sera versée sur présentation d'une facture,

Dit que cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 611 du Budget du C.C.A.S.

Adopte à l'unanimité cette participation financière.

Fait et publié à Lisle-sur-Tarn, le 10 juin 2025

La Vice-Présidente,

Annie LAMBERT